

**Projet pour l'aménagement d'un terrain pour la pratique de sport ou de loisirs motorisés**

L'opération consiste à réaliser une piste d'une largeur de 3m sur une longueur 450 m parsemée de 5 bosses d'une hauteur moyenne de 1.8 m.

Les abords de la piste seront laissés en herbe.

La piste et les bosses seront réalisés avec les matériaux du site.

L'accès au terrain sera réalisé par le chemin communal existant.

C'est aménagement sera réalisé afin que mon fils détenteur d'une licence FFM puisse s'entraîner car il a été sélectionné pour participer au championnat du monde d'enduro (voir licence et inscription ci-joint)

Ce terrain ne sera pas ouvert à l'utilisation publique.

Ci-joint un croquis de la piste.